



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Démission du Colonel Olivier Botteron, commandant de la Gendarmerie vaudoise**

**Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec regret, mercredi 29 octobre 2014, de la démission du Colonel Olivier Botteron, commandant de la Gendarmerie vaudoise. Il quitte cette institution pour prendre le commandement du Corps des gardes-frontière de la région VI, dès le 2 février 2015, avec le grade de Colonel.**

Depuis sa nomination à la tête de la Gendarmerie vaudoise, le 1er novembre 2010, le commandant Botteron a fait preuve de grandes qualités. En 2013, il a su adapter les structures de cette institution au nouveau dispositif sécuritaire souhaité par le peuple vaudois en 2009.

Entré à la Police cantonale en 1988, le chef de corps a suivi toute la filière de formation des officiers de police à l'Institut suisse de police de Neuchâtel (ISP) et complété ses connaissances lors de stages au sein de la Gendarmerie et de la Police nationale françaises, tant dans le domaine de l'ordre public que de la police judiciaire. Dans le cadre de son activité au sein des équipes de projet de la réforme policière, il a acquis de solides compétences de gestion en la matière. Il est également au bénéfice d'un Certificat exécutif en management et action publique délivré par la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (IDHEAP).

Outre sa fonction, le Colonel Botteron est commandant remplaçant du groupement latin de sécurité et maintien de l'ordre (GMO) et président du comité technique « Gestion démocratique des foules et droits du citoyen » du Réseau international francophone de formation policière (FRANCOPOL). Il occupe également la fonction de président de la Fédération suisse des conducteurs de chiens de police.

Homme respecté et rassembleur, le Colonel Botteron a également développé des synergies avec les organes sécuritaires tels le Corps des gardes-frontière, la Police des Transports CFF (TPO) ou encore la Gendarmerie nationale française.

Dès le 2 février 2015, il oeuvrera comme commandant de la région VI du Corps des gardes-frontière, avec le grade de Colonel.

Le Conseil d'Etat remercie sincèrement le commandant Botteron pour son engagement

volontaire et dynamique à la construction d'une Police cantonale moderne lui permettant d'affronter les défis futurs. Le gouvernement formule ses meilleurs voeux de succès dans ses nouvelles activités et se réjouit de la collaboration future entre le Corps des gardes-frontière de Genève et la Police cantonale.

Son remplacement à la tête de la Gendarmerie vaudoise fera l'objet d'une mise au concours, selon la procédure usuelle en vigueur au sein de l'Etat de Vaud.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 octobre 2014

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DIS, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 021 316 41 51